



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration liminaire CTC du 14 juin 2021

Madame la présidente

Vous convoquez ce jour, dans la précipitation, un comité technique portant sur la circulaire d'application du CJPM et soumettez pour avis les points qui ont un impact sur l'organisation des services de la PJJ.

Alors que la majorité des organisations syndicales avait demandé le report de cette instance au vu des enjeux pour l'institution et ses personnels, vous décidez une fois de plus de passer en force et maintenez la tenue de ce comité technique.

De plus, en accordant à cette circulaire qu'une après-midi de débat en visio-conférence, vous montrez bien le peu d'intérêt que vous portez à l'avis des représentant.e.s des personnels.

Enfin sur la méthode, nous demandons que l'avis demandé aux organisations syndicales porte sur la globalité de la circulaire.

Depuis le début de ce projet, le SNPES-PJJ/FSU et ses partenaires mènent la bataille des idées pour la défense d'une justice des enfants protectrice qui privilégie l'éducation sur la répression et pour que la PJJ demeure un grand service public d'éducation.

Le « vernis éducatif » que vous essayez d'appliquer par petites touches à cette circulaire n'arrive pas à cacher le fond sécuritaire qui caractérise le CJPM et transforme les missions éducatives de la PJJ en missions de probation.

Loin de ce que vous affirmez dans les textes présentés, nous dénonçons l'abandon du souffle progressiste et émancipateur existant dans le préambule de l'ordonnance de 1945

Le SNPES-PJJ/FSU rappelle solennellement son opposition à un Code Pénal de Justice des mineur.e.s qui balaie des décennies de construction éducative dans l'accompagnement de la jeunesse la plus en difficulté.